

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 Mai à 18h, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Dominique Colombo, Sylvia Goulding et Fabrice Redoules

Absents excusés : Sylvia Jouhanneau, Rémy Soullignac et Roger Bourhoven

Convocation du 15/05/2017

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Mars 2017 à l'unanimité par 8 voix, et validation.

II – Délibération relative au Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Jérôme Bonafous explique à l'assemblée les raisons de ce nouveau régime indemnitaire, l'ancien système de primes étant très complexe et fragmenté. Il donne lecture des lois et décrets qui en définissent les bénéficiaires, le fonctionnement, les corps, les modalités, les dates d'application, ainsi que les autres modalités pratiques, puis appelle les conseillers à se prononcer :

POUR: unanimité par 8 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

II – Délibération concernant les conditions et les modalités de la prise en charge des frais de déplacement des agents.

Jérôme Bonafous précise les conditions et les modalités du remboursement par la commune des frais de déplacements des agents de la collectivité lors des formations professionnelles, uniquement quand l'organisme de formation ne prend pas en charges ces frais.

POUR: unanimité par 8 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

III– Délibération afin d'adhérer au Syndicat Départemental d'Aménagement d'Ingénierie du Lot

Plusieurs projets sur la commune relevant de la compétence du SDAIL, le maire fait valoir l'intérêt d'adhérer à ce syndicat. Après des échanges afin de détailler les possibilités d'intervention, le coût et la durée de l'adhésion, l'assemblée décide d'adhérer pour une année, approuve les statuts et désigne Jérôme Bonafous, représentant titulaire, et Fabrice De Nardin, suppléant.

POUR: unanimité par 8 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

IV– Questions diverses

Jérôme Bonafous distribue à chacun un document d'information sur les centres de santé et présente le projet Salviac Cazals, invitant l'assemblée à une réflexion sur les points qui sont spontanément soulevés.

L'inauguration de la nomination des rues et de la pose des plaques, se fera courant Octobre à l'occasion de la « soirée châtaigne ».

Achat d'un photocopieur : Fabrice De Nardi fait circuler les devis qui sont commentés.

Évaluation des Domaines et intervention éventuelle du SDAIL pour estimer les travaux concernant le projet immobilier

Rénovation de la statue de la Vierge et peinture des lettres du Monument aux Morts

Totem : pose de la plaque en métal

Daniel Hobmaier signale que les pompiers continuent à avoir des difficultés à trouver certains lieux-dits

Dominique Colombo interroge l'assemblée sur l'opportunité d'équiper la commune de distributeurs de sacs pour les déjections canines.